



Le conseil et le personnel
municipal vous souhaitent de

Joyeuses Fêtes!

**FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL
POUR LES FÊTES :**

Du 22 décembre au 4 janvier inclusivement.
De retour le 5 janvier !

Chronique de votre maire

Cher.e Rochvillois.e.s,

Vous avez de bonnes idées, vous avez des inquiétudes, vous voyez des améliorations possibles? Je suis là pour vous!

Venez à ma rencontre, au Café du Maire.

On discutera des enjeux qui vous concernent.



LE CAFÉ DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS.

Il est possible de rencontrer madame la mairesse pour des rencontres en privé.

Pour prendre rendez-vous:
maire@saint-jude.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Annick Corbeil

Mairesse

Attribution des tâches à venir

Courriel : maire@saint-jude.ca

Sylvain Lafrenaye

Conseiller # 1

Attribution des tâches à venir

Courriel : conseiller1@saint-jude.ca

Denis Junior Lallement

Conseiller # 2

Attribution des tâches à venir

Courriel : conseiller2@saint-jude.ca

Anolise Brault

Conseiller # 3

Attribution des tâches à venir

Courriel : conseiller3@saint-jude.ca

Richard Hébert

Conseiller # 4

Attribution des tâches à venir

Courriel : conseiller4@saint-jude.ca

Tom Lapierre

Conseiller # 5

Attribution des tâches à venir

Courriel : conseiller5@saint-jude.ca

Jacob Raby

Conseiller # 6

Attribution des tâches à venir

Courriel : conseiller6@saint-jude.ca

Les membres du conseil municipal vous invitent à communiquer avec eux pour toutes questions ou suggestions.

Nouveaux bébés

Par sa politique familiale, le conseil municipal désire souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. Ainsi, Céline Proulx, bénévole du comité des loisirs, se rendra chez les nouveaux parents afin de remettre un panier cadeau au nom de la municipalité. Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450 792-3855 pour nous informer de l'arrivée d'un nouveau-né à Saint-Jude puisque ce n'est pas une information que nous possédons.



Entretien de la végétation en bordure de route

La Municipalité souhaite rappeler aux citoyens qu'il est important de s'assurer que les arbres, arbustes et haies situés en bordure de la route ne nuisent pas à la circulation ni à la visibilité.

Un entretien régulier permet de garder nos rues sécuritaires et agréables pour tous.

Merci de vérifier vos terrains régulièrement et de procéder à la taille au besoin.



Restez toujours prudents:

si les branches se trouvent près des fils électriques ou dans une zone présentant un risque, il est recommandé de faire appel à des professionnels qualifiés.

Votre collaboration contribue à la sécurité et à la qualité de vie de toute la communauté.

Merci !



Stationnement hivernal

Collaboration des citoyens et citoyennes demandée !



Le temps hivernal est à notre porte et chaque petit geste compte !!!

Merci **de ne pas stationner** votre véhicule dans les rues de la municipalité de Saint-Jude **entre minuit et 7 h, du 15 novembre au 15 avril inclusivement.**

- **En tout temps:** il est interdit de stationner sur la rue Saint-Pierre entre les rues Cusson et du Centre.
- Veuillez ne pas installer vos bacs de collecte dans la rue.
- Si votre panier de basketball est encore dans la rue, veuillez le retirer.



Arrêt de l'entretien hivernal

Prenez note que, d'un commun accord avec la municipalité de La Présentation et de Saint-Bernard-de-Michaudville, la route du Petit 5 ne fera plus l'objet d'entretien hivernal.



Nouveau-né

à Saint-Jude!

Florent Carrier Plouffe

Né le 24 septembre 2025

Fils de Patricia Plouffe
et Alexandre Carrier



félicitations

aux nouveaux parents !!!

Profitez de chaque moment !



Prévenir les risques d'incendie pour le temps des Fêtes

À l'approche du temps des fêtes, gardez en tête les conseils de prévention suivants afin de décorer en toute sécurité :

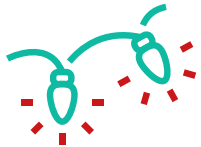


ARBRE DE NOËL

Si vous optez pour un arbre naturel :

- Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épinettes ne se détachent pas facilement.
- Arrosez le pied de l'arbre tous les jours.

Qu'il soit naturel ou artificiel, installez-le à plus de 1 mètre d'une source de chaleur (plaque électrique, chauffage, foyer, etc.).



LUMIÈRES DÉCORATIVES

Attention aux décorations !

Les accès et les issues de secours des bâtiments ne doivent pas être obstrués par les décorations.

- Choisissez des lumières homologuées comme CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez toujours vos lumières ou avant de quitter votre résidence ou d'aller au lit.
- N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.

Important !



RALLONGES ÉLECTRIQUES

Si vous devez utiliser des rallonges électriques :

- Utilisez des cordons de rallonge homologués comme CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.
- Ne camouflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une moquette. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.

Richard Hébert
Directeur sécurité incendie
incendie@saint-jude.ca



Pour plus d'information :

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/decorations-de-noel>



Des vignettes pour les pompiers

Vous pouvez vous procurer des autocollants à mettre dans vos fenêtres pour indiquer les chambres d'enfants ou de personnes handicapées à notre service incendie.

Vous pouvez les obtenir gratuitement au bureau municipal en présentant une preuve de résidence.





FOYERS ET POÊLES À BOIS



Avec l'hiver à nos portes, voici quelques rappels en matière de sécurité incendie :

- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année.
- Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel.
- Vider régulièrement les cendres du foyer ou du poêle dans un contenant métallique à l'aide d'une pelle en métal. Ne jamais utiliser un aspirateur pour le faire.
- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone dans la pièce où se trouve l'appareil ainsi que près des chambres à coucher.
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone.
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres d'un contenant métallique et brasser-les pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

Service de prévention incendie

450 792-3855 poste 6
incendie@saint-jude.ca

Boucherie Gaudette

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

JONATHAN CYR

CONSTRUCTION DE MAISONS
FINITION INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR
AGRANDISSEMENT DE MAISON
POSE DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR
CUISINE, SALLE DE BAIN, SOUS-SOL
CONSTRUCTION DE GARAGE
GESTION DE PROJET

St-Jude
renojoycyr@hotmail.com
450.278.7023

constructionjonathancyr.com

9322-2263 Qc Inc.
RBQ: 5705-1864-01

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout

PAVILLON
Service traiteur

Salles de réception
Service de restauration pour
événements d'envergures
intérieurs & extérieurs
CLÉ en MAIN

Lorraine Bousquet
450 792.3011

1281, route Michaudville
St-Jude, Québec
J0H 1P0

pavillon.traiteur@outlook.com
pavillonlerable.com

Académie Chowa Session Hiver 2026 – 12 semaines (inscription en tout temps)

Karaté

La pratique du karaté est une bonne façon d'acquérir de la discipline, des habiletés et des aptitudes sportives. Il y a deux volets proposés : le volet traditionnel avec l'apprentissage des katas et des techniques de base et le volet compétitif qui rejoint d'ailleurs le côté sportif. D'ailleurs, quelques compétitions, de style olympique affilié avec Karaté Québec, sont offertes aux athlètes intéressés. Des cours pour enfants et adultes sont offerts.

Kobudo

Plus aisé physiquement que le karaté, le kobudo est la pratique d'un art martial avec les armes traditionnelles d'Okinawa. Le bo (bâton de 6 pieds) est l'arme principale, sai, tonfa, nunchaku, kama, tekko, tinbe et surujin font aussi partie du programme.

Lundi: 18 h à 19 h (Karaté débutant enfant et parents/enfants)
19 h à 20 h 15 (Karaté adultes et ceintures avancées)
20 h 15 à 21 h 15 (Kobudo)

Samedi: 10 h à 11 h (Tous)
11 h à 12 h (Kobudo)

Coût: Karaté 1h/1 fois semaine 140\$
1h+/2 fois semaine 225\$
Kobudo 1h 140\$ (70\$ si inscrit au karaté de l'Académie Chowa)

**Premier cours: le lundi 5 janvier 2026
ou le samedi 10 janvier 2026**

Inscription:

Présentez-vous directement au **centre communautaire de Saint-Jude** (930, rue du centre) 5 minutes avant le cours choisi. Les nouveaux élèves doivent porter des vêtements sportifs. Les Gi (vêtement de karaté) et équipements sont vendus sur place. Inscription possible en tout temps. Session du 5 janvier au 23 mars 2026 (12 semaines).

Pour plus d'information:
Stéphane Gingras au 819 471-3619

**Rabais familial disponible
20% et plus**



Ça continue à Saint-Jude!

Le plaisir d'être actif en groupe!

Votre municipalité à votre santé à cœur. C'est pourquoi le programme Viactive continue à Saint-Jude pour la session d'hiver 2026 et vous est offert gratuitement!

Viactive est une séance d'exercices simples offerte aux personnes de 50 ans et plus intéressées à faire de l'activité en groupe.

Les activités débiteront cet hiver à raison de deux séances par semaine, soit:

**Les lundis et mercredis,
de 9 h 30 à 10 h 30
du 12 janvier au 18 mars.**

L'inscription n'est pas nécessaire; il suffit de se présenter au 930, rue du Centre à Saint-Jude (**centre communautaire**) le matin des activités.

**Il n'est jamais trop tard pour commencer
ou recommencer à bouger
régulièrement!**

Pour information, contactez :

Doris Provençal : 450 792-3991

Entreprise
S.Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Construction
David Blain inc.

Entrepreneur Général
Résidentiel / Commercial
Rénovation
Gestion de projets

450-278-7744 constructiondblain@hotmail.com RBQ 5831-7041-01

DU 7 JANVIER AU 11 MARS 2026



Les cours de yoga s'adresse aux personnes de tous niveaux. Les séances seront séparés en deux parties, le Hatha yoga et le yoga Yin. Le premier consiste en un yoga classique composé de plusieurs postures afin de développer votre maintien. Le yoga Yin vous aidera à vous poser et à travailler votre flexibilité par le biais de postures statiques au sol.

150 \$ (SESSION DE 10 COURS)



Payable lors du premier cours par chèque, argent comptant ou virement interac



MERCREDI
de 18 h 30 à 19 h 30



Centre communautaire
930, rue du Centre

Matériel nécessaire :

- Tapis de yoga
- Bouteille d'eau
- Votre sourire
- **Inscription obligatoire avant le début de la session**

Pour information et inscription :
ANNE TSUJIMOTO

450 223-4744

PAFE50@HOTMAIL.COM



COURS DE GROUPE | HIVER 2026

14 SEMAINES | 5 JANVIER AU 17 AVRIL 2026
VACANCES DU 2 AU 6 MARS 2026

LUNDI

MAMANS ACTIVES

9 H À 10 H
ST-LOUIS

TARIFS

200 \$ | 1 cours par semaine
315 \$ | 2 cours par semaine
17 \$ | Cours à l'unité

MARDI

TABATA

12 H À 12 H 45
ST-JUDE

TABATA

19 H À 19 H 45
ST-JUDE

ADRESSES

St-Louis :
100, rue Messier
St-Jude :
930, rue du Centre
St-Hugues :
390, rue Notre-Dame

JEUDI

MAMANS ACTIVES

9 H À 10 H
ST-HUGUES

AÎNÉS ACTIFS

10 H 15 À 11 H 15
ST-HUGUES

TABATA

11 H 30 À 12 H 15
ST-HUGUES

JEUDI

TABATA

18 H 15 À 19 H
ST-LOUIS

CARDIO- MUSCU

19 H 30 À 20 H 30
ST-JUDE



450 502-2811 | melissaturcotkin@gmail.com

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
PAIEMENT EN ARGENT OU PAR VIREMENT INTERAC
AU PREMIER COURS



Les cours seront à l'intérieur jusqu'à l'arrivée du printemps.
L'inscription n'est pas remboursable.

TANIA SLOBODIAN

DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454

info@tsdesignerjardin.com

**SYLVAIN
Girard**

TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtois

1-800-463-0346

Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)



Activités de Noël

Bénévoles recherchés

Nous avons besoin de vous !
Que ce soit en cuisine, au service,
au montage et au démontage, au décor,
sans vous cet événement ne pourra pas avoir lieu.

11 décembre entre 19 h et 21 h :
Emballage des cadeaux

13 décembre entre 13 h et 16 h 30 :
Montage, décoration de la salle et cuisine.
Nous avons besoins de personnes fortes
pour monter les tables et les chaises.

Le 14 décembre :
prêtez nous mains fortes et venez vous amuser
avec nous (distribution de la nourriture,
lecture d'un conte de Noël, distribution des
cadeaux avec le père Noël).

***En cas de manque de bénévoles,
un événement de plus
petite envergure sera organisé.**

Contactez Kim Martin-Blais
450 792-3855, poste 3
loisirs@saint-jude.ca



Illumination du sapin 2025

🎄 Le moment magique de l'année approche! 🧑🏻🎅

C'est avec beaucoup de joie qu'on vous dévoile
la date de la 8^e édition de
l'Illumination du sapin de Saint-Jude !

📅 Rendez-vous **le dimanche 7 décembre**
dès 18 h au parc Elphège-Filiatrault
pour venir célébrer avec nous.

Au menu :
une **collation sucrée** servie comme dessert,
des **breuvages chauds** pour se réchauffer
et surtout, une ambiance
festive remplie de sourires et de musique! 🎵

🔥 **Feu de camp**, 🎁 **animation surprise**,
🎵 **chants de Noël** et bien sûr,
la **grande illumination du sapin à 19 h !**

Enfilez vos tuques et vos mitaines,
apportez votre bonne
humeur et venez vivre la magie
des Fêtes avec nous!

On a hâte de vous voir en grand nombre
pour cette belle
tradition de Saint-Jude! ❤️ 🎄



 **Loisirs**
DE SAINT-JUDE



FREINS
SILENCIEUX
SUSPENSION
ALIGNEMENT

GARAGE
REMY LAPIERRE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

1315, rue St-Édouard, St-Jude
450.792.2131



Fière Rochvilloise impliquée dans notre municipalité

 **ProprioDirect**
AGENCE IMMOBILIÈRE

📞 514 515-2159
✉ cproulx@propiodirect.com
🌐 www.celineproulx.ca
<https://propiodirect.com/celine-proulx/>

Celine Proulx
COURTIER IMMOBILIER

à partir de 2%



BRUNCH DE NOËL

Venez célébrer la magie de Noël avec nous.
Animations et fous rires seront au rendez-vous !

14 décembre dès 11 h au centre communautaire de Saint-Jude
11 ans et moins : 5 \$ • 12 à 17 ans : 10 \$ • Adulte : 15 \$

Dès 12 h 30, Père Noël viendra nous visiter pour offrir un petit cadeau
aux enfants de 11 ans et moins

Résident de Saint-Jude seulement

Inscrivez-vous entre le 20 octobre et le 10 novembre au brunch
et/ou à la distribution des cadeaux
sur la plateforme Qidigo de Loisirs de Saint-Jude.



Pour toutes informations :

Kim Martin-Blais
450 792-3855, poste 3
loisirs@saint-jude.ca





**LES ENTREPRISES
MAURICE BRAZEAU INC.**

**QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE**

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : **450 792-3891**



*Massothérapie
Chantal Desmarteau*

*Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage*

chantal.desmarteau@icloud.com
450 779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maison des jeunes Quatre-Vents



MdJ 4 Vents pour les 11 à 17 ans
 Suivez-nous sur  et notre site Internet pour l'horaire détaillé.



NOVEMBRE 2025						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
ATELIER ART 26	CAUSERIE 27	FERMÉ 28	BRIC À BRAC EN VRAC 29	DÉCOUVERTE 30	FERMÉ 31 MAISON HANTÉE	PARTY HALLOWEEN 1
JOURNÉE THÉMATIQUE 2	CAUSERIE 3	FERMÉ 4	BRIC À BRAC EN VRAC 5	DÉCOUVERTE 6	TOURNOIS 7	MASTER CHEF 8
FESTIVAL DES COULEURS DE SKI DE ST-BRUNO 9	CAUSERIE 10	FERMÉ 11	BRIC À BRAC EN VRAC 12	DÉCOUVERTE 13	JOURNÉE THÉMATIQUE 14	BIBLIOTHÈQUE 15
CONCOURS 16	CAUSERIE 17	FERMÉ 18	BRIC À BRAC EN VRAC 19	DÉCOUVERTE 20	JEU DE RÔLE 21	DÉCORATION NOËL 22
ATELIER INSOLITE 23	CAUSERIE 24	FERMÉ 25	BRIC À BRAC EN VRAC 26	DÉCOUVERTE 27	BIBLIOTHÈQUE 28	ATELIER ART 29
PARADE DE NOËL 30	CAUSERIE 1	FERMÉ 2	BRIC À BRAC EN VRAC 3	DÉCOUVERTE 4	CINÉMA 5	ATELIER CUISINE 6

décembre						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Parade de Noël 30	Causerie 1	Fermé 2	Bric à brac en vrac 3	Découverte 4	Cinéma 5	Atelier cuisine 6
Marché de Noël 7	Causerie 8	Fermé 9	Bric à brac en vrac 10	Découverte 11	Bibliothèque 12	Parc des Salines 13
Atelier cuisine 14	Causerie 15	Fermé 16	Bric à brac en vrac 17	Découverte 18	Journée thématique 19	Brunch de Noël 20
Fermé 21	Fermé 22	Fermé 23	Fermé 24	Fermé 25	Fermé 26	Fermé 27
Fermé 28	Fermé 29	Fermé 30	Fermé 31	Fermé 1	Fermé 2	Fermé 3

VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL

sur le site internet de la Bibliothèque au :
<http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK : BIBLIOTHÈQUE ST-JUDE

Vous pouvez nous y contacter pour réserver, ou faire vos demandes spéciales.

Aussi, soyez informés avant tous des nouveautés du mois !!!



Nos auteurs québécois ou canadiens :

- **La vie n'est pas une course** (Léa Stréliski)
- **Proie** (Andrée Michaud)
- **Eka Ashate ne flanche pas** (Naomi Fontaine)
- **La dèche** (Akim Gagnon)
- **Tout est ori** (Paul Serge Forest)
- **Nous étions le sel de la mer** (Roxanne Bouchard)

- **Serge Fiori** (Louise Thériault)
- **Il était une fois en octobre** (Marie-Krystel Gendron)
- **Déconnecter : pour se rebrancher aux racines de notre humanité** (Boucar Diouf)
- **Je m'appelle Léo v.2** (Louise Tremblay D'Essiambre)

Et les autres titres disponibles...

- **Albane v.3** (Marie-Bernadette Dupuy)
- **Sandwich** (Catherine Newman)
- **Ça te fait mal ?** (H. D. Carlton)
- **Sous les eaux d'Avalon** (Michael Connelly)

- **Les heures fragiles** (Virginie Grimaldi)
- **Mirage** (Carmilla Läckberg)
- **Le garçon de Biloxi** (John Grisham)

Enfants

- **Plouf le nuage**
- **Splat une fête à l'école**
- **Ça suffit, bonne nuit !**
- **Caillou dans le métro**
- **Ma première BFF v.4**
- **Splat fait de beaux rêves**

Jeunes lecteurs

- **Les géants v.1 (BD)**
- **Game over v.7 (BD)**
- **Les légendaires origines v.6**
- **Prisonniers v.4**
- **Billie jazz v. 11**
- **Spy X Family v.7**

Bonjour lectrices, lecteurs,

Vous avez peut-être remarqué quelques changements dans notre belle bibliothèque et ce n'est pas fini... Nous vous invitons en grand nombre à nos portes ouvertes le samedi 29 novembre de 9 h à 15 h afin de découvrir nos nouveautés ! Café, pâtisserie et prix de présence vous attendent ! Au plaisir de se voir lors de cette belle activité ! Vos bénévoles.



LA ROSACE
Ferme Bio



Paniers bio & Kiosque libre-service

Légumes frais, savoureux et locaux
97 rang Thiersant, Saint-Louis
De juin à octobre
www.fermelarosace.com

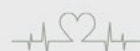


Mélissa Turcot

Kinésiologue

- Cours de groupe
- Entraînement privé à domicile
- Programme d'entraînement personnalisé

450 502-2811
melissaturcotkin@gmail.com



Nouvelles de vos organismes

AFEAS Saint-Jude

Réflexion: Être âgé ou être vieux ?

Comment se fait-il qu'avec la retraite, certains deviennent simplement « âgés », alors que d'autres deviennent « vieux » ?

Parce qu'être âgé, ce n'est pas la même chose qu'être vieux. La personne âgée pratique encore un peu de sport, s'ouvre à la découverte, continue de voyager... Le vieux, lui, se repose.

Alors que la personne âgée a de l'amour à donner, le vieux accumule les jalousies et les rancœurs.

Alors que la personne âgée fait des plans pour son futur, le vieux n'a que la nostalgie du passé.

Alors que l'agenda de la personne âgée comprend surtout des lendemains, le calendrier du vieux ne contient que des « hier ».

Alors que la personne âgée apprécie les jours à venir, le vieux souffre du peu de jours qu'il lui reste.

Alors que la personne âgée, en dormant, fait des rêves... le vieux fait des cauchemars.

Il n'est pas question pour moi (pour nous) d'être vieux. Âgés, peut-être... et encore ! Mais pas vieux.

Car nous avons tant de rêves, tant de choses à faire.

C'est ce que je vous souhaite à tous pour les prochaines années : Prenons la vie du bon côté, soyons, tout simplement... âgés.

Auteur anonyme



En cette période des Fêtes, l'Afeas souhaite
à toute la communauté
un Noël rempli de bonheur,
de paix et de beaux moments partagés.

Que la nouvelle année vous apporte
santé, sérénité et de belles réussites.

Joyeux Noël et Bonne Année
à toutes et à tous !

— L'équipe de l'Afeas Saint-Jude



Nouvelles de vos organismes

La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 9 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

Le Centre d'Action Bénévole est maintenant établi en permanence au sous-sol de l'église du Saint-Sacrement pour la production de ses aliments, ce qui leur permettra de produire davantage et dans des meilleures conditions de travail.

N'hésitez pas à nous contacter :

450 773-4966, poste 2

Pour informations :

Robert Perreault

450 792-2270



Spectacle-bénéfice de Mélissa Bédard à l'église de Saint-Charles-sur-Richelieu

Samedi 8 novembre – 20 h

Depuis sa participation remarquée à Star Académie en 2012, Mélissa Bédard s'impose comme une figure dominante du milieu artistique québécois. Elle présente son nouveau spectacle dans lequel elle interprète à sa façon les grands succès francophones et internationaux.

Accompagnée de ses musiciens, celle qui maîtrise l'art de nous éblouir avec sa voix intimiste et puissante devrait donner un souffle extraordinaire à un répertoire qui l'est déjà !

Billets à 50 \$.

Réservation au 438 397-3466,
au Expérience Keezee
ou sur tssc.quebec.

Virement Interac : paroisse@saint-charles-sur-richelieu.ca
Réponse : Bedard

**SPECTACLE
BÉNÉFICE**



**OUVERTURE
des portes
à 19h.**

Mélissa Bédard

8 novembre 2025 à 20 h

à l'église Saint-Charles

Points de vente:
438 397-3466



www.tssc.quebec

ou



Expérience Keezee

**Billets:
50 \$**



406, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu

**GLOBAL
Peintures**

802, Saint-Edouard
St-Jude, Qc J0H 1P0
admin@globalpeintures.com
(450) 792-3844

Patrick Audette
Président
Nathalie Turcotte
Vice-Présidente



Peinture en poudre pour :

Machinerie agricole
Roue
Clôture
Sculpture
Escalier, rampe
châssis auto-course
Et tout autre projet

La chronique *Faucon vous en parle!*

Par Guy Fitzgerald



Des nouv'ailes de l'UQROP...

Chouette à voir ouvert du vendredi au lundi

Le nouveau centre d'interprétation nous permet d'accueillir le public à toutes les saisons. De septembre à juin, l'ouverture libre est du vendredi au lundi. Mais nous pouvons recevoir des groupes les autres journées. Suivez nos événements thématiques sur notre site <https://chouetteavoir.ca/evenements/> ou nos publications Facebook pour en savoir davantage.

Des artistes supportent *Chouette à voir!*

Un encan virtuel du 10 au 16 novembre permettra de découvrir les œuvres pour lesquelles les profits de la vente iront à l'UQROP.

Visitez cette page pour en savoir plus:

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100084428277864>



Vous pouvez nous aider à poursuivre notre mission de réhabilitation et d'éducation en posant des gestes simples: adoptez la remise en liberté d'un oiseau de proie réhabilité ou en captivité, devenez membre de l'UQROP, faites un don, réservez une animation, faites la promotion de *Chouette à voir!* dans votre réseau d'amis, magasinez à notre boutique...

.....

Visitez nos sites www.uqrop.qc.ca
et www.chouetteavoir.ca ou nos pages Facebook
[UQROP](#) et [chouetteavoir](#)
pour en savoir plus.



Guignolée 2025

Des bénévoles vous attendrons pour
recevoir vos dons au stationnement de
l'église, 931, rue St-Édouard



**SAMEDI
13 DÉCEMBRE**

9 H À 12 H

INFORMATION À SAVOIR :

- CUEILLETTE DE DONS EN
ARGENT SEULEMENT
- AUCUNE DENRÉE ALIMENTAIRE



*Merci à l'avance pour votre générosité.
Tous ensemble, contribuons à offrir un
Joyeux Noël aux familles dans le besoin.*

**POUR BÉNÉFICIER D'UN PANIER DE NOËL, VOUS
DEVEZ VOUS INSCRIRE AVANT LE 1ER DÉCEMBRE
À LA FABRIQUE DE SAINT-JUDE.**

Le comité responsable

Qu'est-ce que le test de développement général (TDG)



De nombreuses personnes souhaitent accéder à la formation professionnelle sans avoir complété leur 4^e secondaire ou obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES). Le test de développement général (TDG) offre une voie alternative rapide et accessible.

Ce test évalue les compétences générales nécessaires pour réussir en formation professionnelle. Il peut permettre un accès direct à certains programmes, comme le transport par camion. D'autres formations, comme le secrétariat, exigent en plus des préalables du secondaire (ex. : 3^e secondaire en français, 2^e en anglais).

Le TDG comprend 100 questions à choix multiples réparties en cinq volets : raisonnement mécanique, science, résolution de problème, compréhension de l'écrit et maîtrise de la langue.

Gratuit pour les résidents des MRC des Maskoutains et d'Acton, le test se passe au Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton, situé au 2495, boulevard Laframboise à Saint-Hyacinthe. Lors de l'inscription, une conseillère vous accompagne pour répondre à vos questions et vous orienter selon vos objectifs.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour une prise de rendez-vous ou pour plus d'informations.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire
& professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



copiPLUS 360

Normande Hamel

514.895.2403

@contact@copiplus360.ca Saint-Louis, QC J0G 1K0
w copiplus360.ca Livraison disponible

Impression/Photocopies/Numérisation/Reliure/
Plastification/Tenue de livres/Graphisme/Sites web



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu, Qc
J0H 1K0

Tél.: 450 787-3133
Télec.: 450 787-2765
marchambault@notarius.net

Nouvelles de vos organismes



Artisanat . Apicultrice et produits de la ruche . Macramé . Confitures . Tisserande . Bijoux .
Savons & Chandelles & parfums d'ambiance . Boulangère . Livres . Produits de l'érable .
Artisan du bois . Chocolatière . Cartes de souhaits . Pâtissière . Artiste peintre .

Salon des Saveurs et de la créativité

Samedi le 15 novembre de 10h à 16h30
Dimanche le 16 novembre de 10h à 16h

C'est un rendez-vous à la
Salle municipale de Saint-Hugues
Adresse : 390 rue Notre-Dame

Nous avons bien hâte de vous y croiser !
Le Cercle de Fermières Saint-Hugues et tous les artisans du salon

Le parfait endroit
pour trouver le
cadeau idéal à
offrir à une
personne chère

Une vingtaine
d'exposants du
domaine de
l'agroalimentaire
et de l'artisanat
seront présents !



**PLOMBERIE
PROJESS** Inc.

T: 450 792-2272
F: 450 792-3113

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL

Propriétaire
Jessy Provencal

plomberieprojess@gmail.com

RBQ 5633-4394-01



Pour une qualité de vie, la coop
"Aux p'tits soins" pour tous, pour vrai!

4865, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe QC J2S 3V4
Télécopieur : 450 771-8560

Téléphone : 450 771-0605

info@coopauxptitssoins.com
www.coopauxptitssoins.com

aux p'tits soins
EESAD
Coopérative de solidarité
Entreprises d'économie sociale en aide à domicile

LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS

10^e édition

17 au 23 novembre 2025

10 ans d'ascension et
encore tant à gravir!

Ensemble, offrons à chaque tout-petit
les moyens d'atteindre son sommet.



Collectif
petite
enfance

Campagne de vaccination antigrippale à Saint-Jude

ANNULÉE

La santé publique nous indique que la clinique de vaccination de Saint-Jude n'aura pas lieu cette année.

Voici les autres points de services pour l'année 2025

RLS Richelieu-Yamaska	Adresse	Date
CLSC Acton Vale	1266, rue Lemay	À partir du 15 octobre
Sainte-Christine	629, rue des Loisirs	14 novembre
Sainte-Hélène-de-Bagot	400, 2 ^e Avenue	4 décembre
Saint-Hugues	390, rue Notre-Dame	3 décembre
Point de service local de Beloeil	600, boul. Sir-Wilfrid-Laurier	À partir du 15 octobre
Point de service local de Saint-Hyacinthe	3360, boul. Laframboise	À partir du 15 octobre
Saint-Jean-Baptiste	3090, rue Principale	12 novembre
Upton	885, rue Lanoie	25 novembre

RLS Pierre-Boucher	Adresse	Date
Boucherville	1075, rue Lionel-Daunais	11 novembre
Contrecoeur	475, rue Chabot	2 décembre
Point de service local de Longueuil	1136, boul. Marie-Victorin	À partir du 15 octobre
Saint-Amable	1444, rue Principale	24 novembre
Varennes	2022, place du 350 ^e	27 novembre
Verchères	92, montée Calixa-Lavallée	20 novembre

RLS Pierre-De Saurel	Adresse	Date
Point de service local de Sorel	450, boul. Poliquin	À partir du 15 octobre
Yamaska	45, rue Cardin	26 novembre

La prise de rendez-vous est obligatoire et sera possible à compter du 15 octobre :

- En ligne, via [ClicSanté.ca](https://clicsante.ca)
- Par téléphone, au 1 877 817-5279

Si vous souhaitez exprimer votre déception face à cette décision, nous vous invitons à vous adresser à :

- Téléphone : 1 844 302-8447
- Courriel : plaintes.ciassme16@ssss.gouv.qc.ca
- Site web : <https://www.santemonteregie.qc.ca/est/contact>

Nouvelles de vos organismes



service de relevailles

Parent d'un bébé?

Tu as besoin de prendre soin de toi.
Une bénévole peut s'occuper de
bébé pour te permettre d'être à
l'écoute de tes besoins.

Tu peux demander de l'aide dès
maintenant!

☎ 579 489-6022

✉ grandmerecaresse@gmail.com



**JOCELYN
BACHAND**
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

C. 450 501-9589
B. 450 771-7707

jocelynbachand@remax-quebec.com
www.jocelynbachand.com
remax-quebec.com



Sylvain Dumais
450 223-4211

9455-4557 Québec inc.
**TRANSPORT
GÉNÉRAL**



NIR: R-149155-5

Saint-Louis, Québec J0G 1K0




Caroline Vincent
PRATICIENNE EN MASSOTHÉRAPIE

Prenez soin de vous dans
le confort de votre foyer

Massage détente / tensions musculaires

450 365-3443 | carolynev.massotherapie@gmail.com

NETTOYAGE D'AUTOS

nick

☎ 450 702-3821

✉ nettoyageautonick@hotmail.com

🌐 detailingnick.ca  Nettoyage d'autos Nick

Version abrégée du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le mardi 2 septembre 2025 à 20 h 01 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2025

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 5 août 2025 et qu'il s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Pierre Letendre

ET RÉSOLU d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 5 août 2025 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer du mois d'août 2025 et qu'il s'en déclare satisfait;

SOMMAIRE AOÛT	
Salaires nets	61 556.12 \$
Comptes du mois déjà payés	34 247.78 \$
Comptes du mois à payer	92 492.17 \$
TOTAL	188 296.07 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacynthe Potvin appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU d'approuver les comptes à payer du mois d'août 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉPÔT DU BILAN AU 31 AOÛT 2025

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe dépose devant le conseil à titre informatif un bilan financier de la municipalité au 31 août 2025.

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION POUR LA RÉ-SOLUTION 2025-08-144

Conformément à l'article 202.1 du *Code municipal du Québec* ou 92.1 de la Loi sur les cités et les villes, la soussignée Myriam Fournier, de la municipalité de Saint-Jude, apporte une correction à la résolution N° 2025-08-144 adoptée à la séance ordinaire du conseil, tenue le 5 août 2025, puisqu'une erreur apparaît à la relecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

La correction est la suivante:

La résolution N° 2025-08-144 se lit comme suit:

DE FACTURER la municipalité de 'Saint-Bernard-De-Michaudville' un

montant de 5 276.80 \$ afin de régulariser la contribution annuelle pour l'année 2024.

Or, on devrait lire:

DE FACTURER la municipalité de 'Saint-Bernard-De-Michaudville' un montant de 4 932.87 \$ afin de régulariser la contribution annuelle pour l'année 2024.

J'ai dûment modifié la résolution N° 2025-08-144 en conséquence.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉSOLUTION D'APPUI À UN RETOUR SÉCURITAIRE ET COMPLET DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE ROUTIER AU QUÉBEC

ATTENDU QUE les contrôleurs routiers du Québec jouent un rôle essentiel dans la sécurité publique, en assurant notamment la surveillance des véhicules lourds, le respect des normes de transport des matières dangereuses, les opérations de contrôle de vitesse, et la sécurité du transport scolaire et du transport de personnes;

ATTENDU QUE, depuis la décision rendue le 6 mars 2025 par le Tribunal administratif du travail (**TAT**), une partie importante des activités des contrôleurs routiers est suspendue ou grandement réduite, notamment en raison du confinement de ces agents aux postes de contrôles (balances);

ATTENDU QUE cette limitation nuit directement à la capacité des contrôleurs routiers d'intervenir de manière préventive et efficace sur le terrain, augmentant ainsi les risques d'accidents liés à des véhicules lourds non conformes, au transport inadéquat de matières dangereuses, aux surcharges, à l'usure mécanique, ou à la fatigue des conducteurs;

ATTENDU QUE la sécurité routière est une responsabilité partagée entre les paliers de gouvernement, et que les municipalités ont à cœur la sécurité de leurs citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Jude appuie la demande adressée au gouvernement du Québec afin qu'il donne suite sans délai à la décision rendue par le Tribunal administratif du travail le 6 mars 2025, en mettant en place les mesures nécessaires pour assurer le retour complet et sécuritaire des activités des contrôleurs routiers sur l'ensemble du territoire québécois.

QUE cette résolution soit transmise:

- Au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec;
- Au ministère de la Sécurité publique du Québec;
- Au bureau du premier ministre du Québec;
- À la présidente directrice générale par intérim ainsi qu'à la présidente du Conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec;
- Aux municipalités du Québec, aux MRC, ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

- Et qu'une copie soit acheminée à l'auteur du message transmis aux élus municipaux, un contrôleur routier anonyme inquiet pour la sécurité des Québécois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – INSCRIPTION

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité Publique organisera son colloque annuel du 27 au 29 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacynthe Potvin appuyé par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER monsieur Richard Hébert, directeur du Service de sécurité incendie, à participer au colloque annuel du ministère de la Sécurité Publique qui se tiendra à Québec du 27 au 29 octobre 2025;

DE DÉFRAYER les frais d'hébergement, de déplacement, de stationnement et de repas, sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur;

DE FACTURER la municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton, selon l'entente en vigueur, afin de partager à parts égales, les dépenses totales autorisées pour la participation de monsieur Richard Hébert au colloque annuel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

TRANSPORT

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

HYGIÈNE DU MILIEU

RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE – DEMANDE DE PRÉSENTATION DES OPTIONS POSSIBLES, CALCUL DES RÉPARTITIONS ET DES PERTES D'EAU

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-09-159 adoptée par la Municipalité d'une demande de révision de la méthode de calcul par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche est actuellement menée sans consultation préalable des membres ni présentation comparative des différentes méthodes possibles;

CONSIDÉRANT QUE la méthode retenue pourrait avoir un impact financier significatif pour toutes les municipalités membres, incluant celle de Saint-Jude;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

QUE la municipalité de Saint-Jude demande aux membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre que toutes les options de calcul pour la répartition de l'eau et des pertes

d'eau entre les municipalités soient formellement présentées aux membres du conseil d'administration, accompagnées d'une analyse comparative (technique, financière et administrative) puisqu'il est de leur responsabilité d'assurer une saine gestion et administration du fonctionnement de la Régie intermunicipale;

QU'UNE RÉUNION DE TRAVAIL EXTRAORDINAIRE soit, au besoin, tenue par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre afin de traiter ce dossier;

QU'un délai nécessaire soit laissé aux membres afin qu'ils puissent à leur tour en discuter avec leurs conseils municipaux respectifs;

QU'UNE COPIE de cette résolution soit transmise à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre et au président du conseil d'administration;

QU'UNE COPIE de cette résolution soit également transmise à toutes les municipalités membres à titre d'information et d'invitation à appuyer cette démarche pour une prise de décision éclairée et collective.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE EN MILIEU RURAL – DEMANDE DE SERVICE AUPRÈS DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA MONTÉRÉGIE-EST

CONSIDÉRANT QUE depuis l'année 2013, la MRC organise, avec le concours des municipalités locales et du CISSS de la Montérégie-est, une campagne de vaccination qui rejoint une partie de la population rurale, notamment les clientèles plus vulnérables telles que les enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude souhaite participer à la prochaine édition de la campagne de vaccination afin d'accroître l'offre de service à sa population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

DE DÉCLARER l'intérêt de la municipalité de Saint-Jude à permettre à ses citoyens de recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural, offerts par le CISSS de la Montérégie-est directement dans sa municipalité, afin de faciliter l'accès aux services de santé et de limiter les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2025;

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, notamment la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, à soutenir la promotion et l'information auprès des citoyens par des communications appropriées, et à offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'événement;

ET D'AUTORISER la MRC des maskoutains à acheminer au CISSS de la Montérégie-est, pour et au nom de la municipalité, la confirmation de participation de celle-ci au processus de décentralisation

des services dans le cadre des campagnes annuelles de vaccination antigrippale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

DÉPÔT DU SOMMAIRE DE L'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS D'AOÛT 2025

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe dépose devant le conseil municipal le sommaire de l'émission des permis pour le mois d'août 2025.

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'INGÉNIERIE ET D'EXPERTISE TECHNIQUE 2025-2029 – ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE 'SAINT-DOMINIQUE' – AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC des Maskoutains a adopté, le 9 octobre 2024, la résolution numéro 24-10-358 autorisant la signature de l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique 2025-2029;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de 'Saint-Dominique' souhaite adhérer à l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique 2025-2029, tel qu'il apparaît de sa résolution numéro 2025 103 adoptée le 12 août 2025;

CONSIDÉRANT QUE, pour ce faire, les municipalités parties à l'entente doivent consentir à cette adhésion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la municipalité de 'Saint-Dominique' à adhérer à l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique 2025-2029;

D'AUTORISER la mairesse, Annick Corbeil et la directrice générale, Myriam Fournier à signer l'addenda 2025-1 de ladite entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Jude afin de donner application à la présente résolution;

DE transmettre copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

OFFRE DE SERVICE DE L'INGÉNIERIE DE LA MRC – MANDAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a été informé de l'état très avancé du ponton du rang Sainte-Rose;

CONSIDÉRANT l'offre de services en ingénierie reçue par la MRC des Maskoutains afin de produire les plans et devis pour que la municipalité procède à l'appel d'offre rapidement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre
appuyé par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour l'élaboration de plans et devis pour le remplacement du ponton du rang Sainte-Rose selon l'offre de service reçue le 29 août 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 23 04010 000 « Réseau routier ».

LOISIRS ET CULTURE

DÉPÔT DE PROJET – FOND DE DÉVELOPPEMENT RURAL – UN COIN DE FRAICHEUR POUR SE RETROUVER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite installer une pergola afin de créer un espace ombragé, convivial et accessibles à tous favorisant les rencontres intergénérationnelles, aux activités communautaires ainsi qu'à l'animation du milieu;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire soumettre une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets fait par le Programme de développement rural;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre
appuyé par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le dépôt du projet afin d'être éligible à une aide financière disponible à travers le Programme du Fonds de développement rural;

D'AUTORISER madame Myriam Fournier, directrice générale, à signer tout document relatif au projet « Un coin de fraîcheur pour se retrouver », et ce, pour et au nom de la municipalité de Saint-Jude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

AIDE FINANCIÈRE – LOISIRS SAINT-JUDE – TOURNOI DE SOCCER 2025

ATTENDU QUE les Loisirs de Saint-Jude a présenté une demande d'aide financière pour l'organisation du tournoi de soccer 2025;

ATTENDU QUE le tournoi de soccer attire un grand nombre de participants et de visiteurs, ce qui a également des retombées positives sur l'économie locale;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance d'appuyer les initiatives sportives locales et souhaite encourager la tenue d'activités rassembleuses pour la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Jude accorde une aide financière d'un montant de 15 000 \$ aux Loisirs de Saint-Jude pour l'organisation du tournoi de soccer 2025;

QUE cette somme soit puisée à même le budget prévu pour le soutien aux activités sportives et communautaires pour l'année 2025;

QUE les Loisirs de Saint-Jude soit responsable de la gestion des fonds alloués et qu'il fournisse un rapport sommaire des dépenses à la suite de l'événement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 70150 970 « Activité culture et de loisirs ».

COMITÉ DES BÉNÉVOLES – DISSOLUTION – RESPONSABILITÉ

ATTENDU QUE le comité des bénévoles de la municipalité de Saint-Jude n'est plus actif et que le conseil municipal juge opportun de dissoudre officiellement ce comité;

ATTENDU QUE le comité détenait un compte bancaire ouvert auprès de la caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe au nom de 'Comité des bénévoles';

ATTENDU QUE la fermeture de ce compte bancaire nécessite que la directrice générale obtienne les pleins accès et droits administratifs pour procéder aux démarches nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault
appuyé par Sylvain Lafrenaye

ET RÉSOLU à l'unanimité

1. QUE le comité des bénévoles de la municipalité de Saint-Jude soit officiellement dissous à compter de ce jour;
2. QUE la directrice générale, Myriam Fournier, soit autorisée à obtenir tous les droits d'accès et les pouvoirs requis auprès de la caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe, relativement au compte bancaire du comité des bénévoles;
3. QUE la directrice générale soit mandatée pour procéder à la fermeture de ce compte bancaire et à payer les frais encourus à partir du compte général de la municipalité et, le cas échéant, à la récupération de ses fonds, lesquels seront déposés dans le même compte;
4. QUE la caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe soit informée de cette décision par l'envoi d'une copie de la présente résolution dûment adoptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

AFFAIRES DIVERSES

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance.

RAPPORT DES ÉLUS – INFORMATION

Cette section est une période d'information sur les différents comités où siège chacun de nos élus.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU de lever la séance à 21 h 18.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

N.B. La version intégrale du procès-verbal est disponible sur le site web de la municipalité.

Le conseil souhaite rappeler que toutes les séances sont ouvertes au public.

Bienvenue à tous !

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL :

11 novembre 2025 – 20 h

2 décembre 2025 – 20 h

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise

514 388-9233
www.associationiris.ca

Centre de services scolaire de la région de Saint-Hyacinthe

450 773-8401
www.csssh.qc.ca

La clé sur la porte (Service 24/7)

450 774-1843
www.clesurlaporte.org

Régie Aqueduc Richelieu-Centre

450 792-2001
www.regieaqueducrichelieucentre.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.riam.quebec

MRC des Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810 et 450 774-3170
infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173 et 450 774-3170
infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Procès-verbal

Séance du 1^{er} octobre 2025

Version abrégée du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le mercredi 1^{er} octobre 2025 à 20h03 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

MINUTE DE SILENCE EN L'HONNEUR DE MME FRANCINE GILBERT

Le conseil municipal observe une minute de silence en mémoire de Mme Francine Gilbert, récemment décédée. Elle a été directrice générale de la municipalité de Saint-Jude pendant 25 ans.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 2 septembre 2025 et qu'il s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert
appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 2 septembre 2025 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer du mois de septembre 2025 et qu'il s'en déclare satisfait;

SOMMAIRE SEPTEMBRE	
Salaires nets	36 189.76 \$
Comptes du mois déjà payés	110 593.17 \$
Comptes du mois à payer	221 657.21 \$
TOTAL	368 440.14 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Pierre Letendre

ET RÉSOLU d'approuver les comptes à payer du mois de septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉPÔT DU BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2025

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe dépose devant le conseil à titre informatif un bilan financier de la municipalité au 30 septembre 2025.

DÉPÔT – SOMMAIRE DU RÔLE DES ÉVALUATIONS FONCIÈRES

La Directrice générale et greffière-trésorière informe le conseil municipal du dépôt du rôle d'évaluation devant servir pour le premier exercice du rôle triennal 2025-2026-2027. Celui-ci a été déposé au bureau municipal le 4 septembre 2025 et un avis public a été affiché aux deux (2) endroits habituels et sera publié dans le journal Le Rochvillois, édition du 01 novembre 2025.

Le rôle d'évaluation entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2026 tel que préparé par Patrice Bellavance, évaluateur agréé mandaté par la MRC des Maskoutains, est réparti de la façon suivante:

Immeubles imposables	448 647 800 \$
Immeubles non imposables	8 600 100 \$

Valeur totale 457 247 900 \$

OFFRES DE SERVICE JURIDIQUE – MANDAT 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT les offres de services reçus pour le service juridique 2026-2027-2028;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la direction générale à recourir aux services du cabinet Morency, Société d'avocats pour des consultations juridiques, et ce, pour l'année 2025, 2026 et 2027 selon l'offre de service professionnels présenté le 27 août 2025 avec une augmentation de 3% annuellement et de signer l'offre de service;

ET DE DÉBOURSER les coûts qui s'y rattachent.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2026 et sera attribuée au poste budgétaire 02 19000 412 « Services Juridiques ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

OFFRES DE SERVICE AUDITEUR – MANDAT 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT les offres de services reçus pour le service d'auditeur 2026-2027-2028;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la direction générale à recourir aux services de Raymond Chabot Grant Thornton pour le mandat d'auditeur comptable et ce, pour l'année 2025, 2026 et 2027 selon l'offre de service professionnels présenté le 24 septembre 2025 et de signer l'offre de service;

ET DE DÉBOURSER les coûts qui s'y rattachent.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2026 et sera attribuée au poste budgétaire 02 13000 413 « Vérifications ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DEMANDE DE COMMANDITE – AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE Madame Graveline, native de Saint-Jude, participera à une mission de coopérative internationale organisée dans le cadre de sa profession de paramédical et qu'elle a sollicité l'appui de la municipalité afin de l'aider à financer sa participation à ce projet;

CONSIDÉRANT QUE Madame Slobodian, résidente de Saint-Jude, participera au Rallye Aïcha des Gazelles 2026 afin d'y représenter la municipalité de Saint-Jude et le Canada pour la première fois en 21 ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reconnaît l'importance de soutenir l'engagement citoyen, notamment dans le cadre de projets à portée éducative et humanitaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Jude verse une commandite à Madame Slobodian de 100 \$ avec la remise d'un Drapeau du Carillon d'une valeur de 75 \$ et une commandite d'une valeur de 250 \$ à Madame Graveline.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 701 50 951 « Subvention. Organisme Loisirs et Récréative ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

OUVERTURE DE POSTE – JOURNALIER EN TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la lettre de démission reçu en date du 25 septembre 2025 de M. Hébert employé à titre de journalier en travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à l'ouverture du poste de journalier en travaux publics et de faire l'affichage et la publication nécessaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉNONCIATION DE LA HAUSSE DES COÛTS DU SERVICE DE CONTRÔLE ANIMALIER

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jude souscrit à l'importance d'un service de contrôle animalier visant à assurer la sécurité des citoyens et le bien-être des animaux;

ATTENDU QUE la Municipalité a constaté une hausse significative des coûts facturés par le fournisseur UNIQUE du service de contrôle animalier de la région et que cette hausse de tarifs ne s'accompagne d'aucune bonification significative du service, ni d'un ajustement de l'offre aux besoins réels et spécifiques de la Municipalité;

ATTENDU QUE cette situation engendre un fardeau financier supplémentaire pour la Municipalité, sans gain de service tangible pour la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil municipal de Saint-Jude dénonce la hausse des

coûts imposée par le fournisseur du service de contrôle animalier sans qu'il y ait eu ajustement ou adaptation de l'offre de service aux besoins spécifiques de la Municipalité;

QUE le conseil exige du fournisseur concerné une révision de son offre de service afin qu'elle soit plus souple, équitable et proportionnelle aux besoins réels de la communauté;

QUE le conseil invite les autres municipalités desservies à se mobiliser pour demander une révision conjointe des modalités de service et de tarification;

QUE copie de cette résolution soit transmise:

- o Au fournisseur du service de contrôle animalier;
- o À la MRC des Maskoutains;
- o À l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- o À M. Jean- Bernard Emond, député de Richelieu CAQ;
- o Aux autres municipalités avoisinantes susceptibles d'être concernées par la même problématique;
- o Au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

CRÉATION D'UN COMITÉ SOCIAL POUR LES EMPLOYÉS DE BUREAU ET PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE les employés de bureau de la municipalité ont manifesté le désir de former un comité social afin de favoriser un climat de travail positif et de promouvoir la cohésion au sein de l'équipe;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de soutenir ce type d'initiative interne contribuant au mieux-être et à la motivation des employés;

ATTENDU QUE les employés s'engagent à financer en partie le comité social par des contributions individuelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil municipal de Saint-Jude autorise les employés de bureau à former un comité social interne;

QUE la municipalité verse une contribution équivalente de 1\$ pour chaque dollar cotisé par un employé, jusqu'à concurrence de 50\$ par employé par année;

QUE les modalités de fonctionnement du comité soient établies par les employés participants, en collaboration avec la direction générale.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2026 et sera attribuée au poste budgétaire 02 13000 494 « Cotisations ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ENTENTE DE SURVIE – MOBILE 2025 – 2028 – AUTORISATION

ATTENDU QUE l'entreprise CAUCA offre l'application Survie-Mobile, une solution numérique permettant de bonifier la gestion des interventions d'urgence pour les services d'incendie;

ATTENDU QUE le directeur du service de sécurité incendie recommande l'adhésion à ce service afin d'optimiser les opérations sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la municipalité de Saint-Jude à conclure l'entente avec CAUCA pour l'utilisation de l'application Survie-Mobile par le service de sécurité incendie;

QUE le directeur en service incendie, M Richard Hébert soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite entente avec CAUCA;

QUE les sommes nécessaires soient prises à même le budget prévu pour le service de sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ENTENTE NUMÉRO 2022.04 RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES MODALITÉS D'ENTRAIDE AUTOMATIQUE (MULTI CASERNE) LORS D'INCENDIE – AUTORISATION

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jude est liée par l'entente intermunicipale numéro 2022.04 relative à l'établissement des modalités d'entraide automatique (multi caserne) lors d'incendie;

ATTENDU QU'une version mise à jour de l'entente 2022.04 a été préparée et soumise au conseil municipal pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Pierre Letendre

IL EST RÉSOLU:

QUE la Municipalité de Saint-Jude adopte la version mise à jour de l'entente intermunicipale d'incendie 2022.04;

QUE la mairesse, Mme Annick Corbeil et la directrice générale, Mme Myriam Fournier soient autorisées à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente mise à jour 2022.04 ainsi que tout document requis pour en assurer la mise en œuvre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

TRANSPORT

ACQUISITION D'UN CAMION DE REMPLACEMENT – AUTORISATION

ATTENDU QU' il est devenu nécessaire de procéder au remplacement du camion de déneigement de la Municipalité de marque Sterling modèle STE de l'année 2001 avant le début de la prochaine saison hivernale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Anolise Brault

ET RÉSOLU d'accepter la proposition du Centre du Camion Gamache pour l'acquisition d'un camion de déneigement de marque Western Star, modèle 4700 de l'année 2013 incluant l'équipement de déneigement et d'épandage d'abrasifs pour un montant de 99 900 \$ plus taxes.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 59 13125 000 « Surplus affecté – Camion voirie ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ENTRETIEN HIVERNAL – ROUTE DU PETIT 5

ATTENDU QUE la route du Petit 5 est un chemin rural à faible achalandage situé en partie sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jude et qu'elle est également bordée par les territoires des municipalités avoisinantes;

ATTENDU QUE cette route représente un coût important pour un usage limité en période hivernale et un surplus d'entretien en période estivale;

ATTENDU QUE les municipalités concernées ont été consultées et ont donné leur accord pour ne pas effectuer l'entretien hivernal de ce chemin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

QUE la Municipalité de Saint-Jude n'effectuera pas l'entretien hivernal de la route du Petit 5, pour la saison hivernale en conformité avec l'entente intervenue avec la municipalité de 'Saint-Bernard-de-Michaudville' et la municipalité de La Présentation;

QUE la Municipalité informe les citoyens concernés par écrit, et qu'une signalisation adéquate soit installée pour indiquer l'absence d'entretien hivernal sur cette route.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ENTRETIEN D'UNE VOIE PUBLIQUE – MODIFICATION À L'ARTICLE 3

ATTENDU QUE la municipalité est partie à une entente intermunicipale relative à l'entretien d'une voie publique conjointe avec la municipalité de La Présentation et que les parties désirent mettre à jour ladite entente afin de mieux refléter les besoins actuels en matière de services d'entretien hivernal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

QUE la municipalité approuve la modification de l'article 3 de l'entente intermunicipale relative à l'entretien de la voie publique conjointe avec la municipalité de La Présentation, afin d'y ajouter la clause suivante:

« Le déneigement sera effectué sur une longueur de 3,5 kilomètres, jusqu'à Sainte-Rose de la municipalité de La Présentation. »

QU' une copie de la présente résolution soit transmise à la municipalité de La Présentation pour approbation et jointe avec l'entente actuelle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

TRAVERSES DE CHEMINS MUNICIPAUX POUR LE CLUB 3 & 4 ROUES 2025-2026 – AUTORISATION

ATTENDU QUE la demande de renouveler la traverse de chemins municipaux du 24 septembre 2025 présentée par le Club de 3 & 4 roues comté Johnson;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER pour la saison hivernale 2025-2026, la traverse de deux chemins municipaux et en bordure de route soit:

- o Entre le 1203 et 1253, 6^e Rang
- o Au Sud des 1478 et 1479, rang Fleury
- o Rang Barreau côté ouest

ET QUE la Municipalité s'engage à maintenir et à entretenir la signalisation routière adéquate sur lesdits chemins.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

SCELLEMENT DE FISSURES – OFFRE DE SERVICE – MANDAT

ATTENDU QUE le scellement de fissures constitue une mesure préventive essentielle pour assurer la durabilité des chaussées et limiter leur détérioration;

ATTENDU QUE la compagnie *Permaroute* a présenté une soumission jugée conforme, avantageuse, environnementale et répondant aux besoins de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil municipal mandate la compagnie *Permaroute* afin d'effectuer les travaux de scellement de fissures sur les routes municipales, selon les modalités prévues à leur soumission datée du 14 août 2025;

QUE ces travaux soient réalisés conformément aux normes en vigueur et au calendrier établi par la municipalité;

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à superviser l'exécution des travaux et à signer tout document requis pour la réalisation du mandat.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 23 04010 000 « Réseau Routier ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

PONCEAU SAINTE-ROSE – TRAVAUX – MANDAT

ATTENDU QUE le ponceau situé sur le rang Sainte-Rose est dans un état de détérioration avancée, mettant en péril la sécurité des usagers de la route;

ATTENDU QUE des soumissions ont été obtenues à la suite d'un appel d'offres, mais que les montants proposés s'avèrent trop élevés par rapport à l'estimation des coûts de la municipalité;

ATTENDU QUE le service des travaux publics municipal dispose de l'expertise et du personnel nécessaires pour effectuer les travaux de remplacement dans des conditions sécuritaires et à moindre coût;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault
appuyé par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

QUE le remplacement du ponceau situé dans le rang Sainte-Rose soit réalisé par le service des travaux publics de la municipalité, et non par l'un des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres;

QUE le conseil municipal autorise la direction des travaux publics à entreprendre les travaux dans les meilleurs délais, conformément aux normes en vigueur;

QUE le conseil se réserve le droit de revenir en appel d'offres pour des projets similaires si les conditions le justifient.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 23 04010 000 « Réseau Routier ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

HYGIÈNE DU MILIEU

LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2025 – PROCLAMATION

CONSIDÉRANT QUE l'édition 2025 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets" se déroulera cette année du 20 au 26 octobre sous le thème « Consommer moins, mais mieux »;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Jude juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit: la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire
appuyé par Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Jude proclame la semaine du 20 au 26 octobre 2025 "La Semaine québécoise de réduction des déchets".

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine dédiée à la réduction des déchets pour poser un geste concret afin de réduire davantage la quantité de déchets qu'ils produisent quotidiennement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

BUDGET RÉGIE INTERMUNICIPALITÉ D'ACTON ET DES MASKOUTAINS (RIAM) – ADOPTION

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2026 et l'a transmis pour adoption aux municipalités membres;

ATTENDU QUE le conseil municipal se déclare satisfait dudit budget;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Francis Grégoire
appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU que le conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2026, tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

NETTOYAGE DES PUISARDS – OFFRE DE SERVICE – MANDAT

ATTENDU QUE le nettoyage régulier des puisards est essentiel pour assurer le bon fonctionnement du réseau de drainage pluvial et prévenir les refoulements ou accumulations d'eau sur la voie publique;

ATTENDU QUE la firme *Excavac* a déposé une soumission conforme et avantageuse pour la réalisation de ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU QUE la municipalité mandate la firme *Excavac* pour effectuer le nettoyage des puisards situés sur le territoire municipal, selon les termes de la soumission déposée en date du 22 septembre 2025;

QUE les travaux soient réalisés selon les normes en vigueur, dans les délais convenus, et sous la supervision du responsable des travaux publics;

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à signer tout document requis pour formaliser ce mandat.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 41400 445 « Service Technique Égout ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

RÉGIE AQUEDUC RICHELIEU CENTRE – DEMANDE DE PROCÉDER À UNE INSPECTION DE SON RÉSEAU – APPUI

ATTENDU QUE le réseau d'aqueduc de la Régie Aqueduc Richelieu Centre dessert plusieurs municipalités participantes, dont la nôtre;

ATTENDU QUE des pertes d'eau non détectées entraîne des coûts supplémentaires importants pour les municipalités participantes;

ATTENDU QUE la Régie Aqueduc Richelieu Centre a la responsabilité de maintenir ses infrastructures en bon état et de prendre les mesures requises pour assurer leur efficacité et leur conformité réglementaire;

ATTENDU QUE la Régie Aqueduc Richelieu Centre a fait preuve de laxisme dans la gestion de ces pertes d'eau, en n'effectuant aucun suivi adéquat afin de trouver d'où provenait ces pertes d'eau;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Anolise Brault
appuyé par Pierre Letendre

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal demande à la Régie Aqueduc Richelieu Centre de procéder, dans les plus brefs délais, à une inspection complète de son réseau, dans le but de :

- détecter les pertes d'eau actuelles et potentielles dans l'ensemble du réseau;
- valider l'état général des infrastructures, dont plusieurs ont plus de 40 ans;
- éviter des frais supplémentaires pour les municipalités participantes;
- s'assurer du respect des normes gouvernementales relatives à la gestion de l'eau potable.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la Régie Aqueduc Richelieu Centre ainsi qu'aux municipalités participantes, pour information, appui et collaboration et au ministère de l'environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et au ministère des Affaires municipales et Habitation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Madame la conseillère Anolise Brault quitte la séance à 20 h 37

DEMANDE À LA MRC DES MASKOUTAINS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PROCÉDURE DE VALIDATION DES COURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE – APPUI

ATTENDU QUE selon la Loi sur les compétences municipales, notamment l'article 103, la MRC a compétence à l'égard des cours d'eau sur son territoire;

ATTENDU QUE les municipalités doivent faire l'application de leurs règlements en ce qui concernent les cours d'eau, respectant ainsi la Loi sur la Qualité de l'Environnement;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC des Maskoutains se réfèrent aux cartes produites par la MRC et à l'outil géomatique (GONET) pour l'application de leur réglementation et répondre à leurs citoyens concernant la présence ou l'absence de cours d'eau;

ATTENDU QUE les cartes disponibles sur le site web de la MRC et l'outils géomatique (GONET) ne semblent pas à jour, ce qui peut mener à de la désinformation et à des erreurs dans le traitement des demandes citoyennes;

ATTENDU QUE cette situation engendre des retards administratifs, nuit à la bonne coordination entre les citoyens, les municipalités et la MRC et peut même aller jusqu'à des recours juridiques coûteux;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU DE DEMANDER à la MRC des Maskoutains de :

- mettre en place sans tarder une procédure formelle de validation des cours d'eau sur l'ensemble de son territoire;
- mettre à jour et officialiser le plus rapidement possible les cartes des cours d'eau et les données géomatiques mises à la disposition des municipalités (GONET) de son territoire;

ET DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à toutes les autres municipalités du territoire ainsi qu'à la MRC des Maskoutains afin qu'elle soit considérée dans les plus brefs délais et au ministère de l'environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et de demander leur appui.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Madame la conseillère Anolise Brault réintègre la séance à 20 h 42

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

DÉPÔT DU SOMMAIRE DE L'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2025

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe dépose devant le conseil municipal le sommaire de l'émission des permis pour le mois de septembre 2025.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2025-1081 VISANT LE LOT 6 103 895

CONSIDÉRANT QUE le requérant a présenté une demande de permis de construction (n° 2022-00026) pour l'implantation d'un garage attenant à la résidence principale;

CONSIDÉRANT QUE la corniche du garage se trouve à une distance de 0,56 mètre de la limite de la propriété voisine, ce qui constitue un écart par rapport aux normes en vigueur, lesquelles, selon l'article 6.4 a), exigent une marge de recul minimale de 2 mètres et sans toutefois être inférieur à minimum d'un (1) mètre par rapport à toute ligne de propriété.

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation pourrait porter préjudice à la jouissance normale de la propriété avoisinante quant à l'égouttement de l'eau dû à la proximité de la corniche de 4 pieds de profondeur.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme s'est réuni le 17 septembre 2025 pour étudier le dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Sylvain Lafrenaye

ET RÉSOLU que pour les motifs énoncés précédemment le conseil municipal ACCEPTE la demande de dérogation mineure 2025-1081 sous la condition suivante:

ASSUJETTI la dérogation mineure 2025-1081 conditionnellement à la réduction de la corniche à un pied, ce qui permettrait que la corniche du garage attenant situé sur le lot 6 103 895 soit implantée à une distance minimale de 1 mètre de la limite de propriété latérale, tel que le prévoit la réglementation. Et de procéder à l'installation d'une gouttière le long de la corniche de manière que l'eau soit déversée à une distance raisonnable sur leur propre terrain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DEMANDE DE PIIA 2025-1086 VISANT LE LOT 6 689 335;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 6 689 335 a présenté une demande dans le cadre du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 2025-1086 à l'effet de;

- Construire un nouveau bâtiment sur un lot assujéti au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

CONSIDÉRANT QUE: Les fenêtres situés au sous-sol ne ressortent pas de terre. La définition de sous-sol étant: *Partie d'un bâtiment située sous le rez-de-chaussée, dont la hauteur plancher/plafond est d'au moins 2,3 mètres et dépasse pour plus de sa moitié le niveau du sol avoisinant.*

CONSIDÉRANT QUE l'harmonisation du projet doit être assurée, tant au niveau des volumes, des couleurs, que de l'apparence générale du bâtiment projeté;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme s'est réuni le 17 septembre 2025 pour étudier le dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Anolise Brault

ET RÉSOLU que pour les motifs énoncés précédemment le conseil municipal REFUSE la demande de PIIA 2025-1086 sous la condition suivante:

QU'une nouvelle proposition de couleur de revêtement soit soumise, de manière à assurer une meilleure harmonie avec les bâtiments environnants et ainsi préserver le cachet du secteur;

QU'un plan modifié soit présenté, intégrant des fenêtres au niveau du sous-sol conforme à la définition de sous-sol prévue à la réglementation municipale, et non à celle d'une cave.

Par ailleurs, les membres du conseil sont d'avis que le bâtiment projeté devrait être rehaussé, et ce, pour les raisons suivantes:

- Afin d'assurer une meilleure intégration architecturale et visuelle avec les bâtiments avoisinants;
- Afin de prévenir les risques d'infiltration d'eau au sous-sol, notamment en raison de la présence de margelles et de fenêtres actuellement prévues à un niveau trop bas, presque enfoui dans le sol.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DEMANDE DE PIIA 2025-1097 VISANT LE LOT 2 709 205;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 2 709 205 a présenté une demande dans le cadre du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 2025-1097 à l'effet de;

- Les requérants souhaitent modifier le modèle et la couleur des ouvertures assujetti au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

CONSIDÉRANT QUE les modèles actuels des fenêtres, qui datent de plusieurs décennies, ne sont plus disponibles sur le marché, de plus, les vitres sont désuètes et buent rendant leur remplacement nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE les requérants souhaitent également modifier le modèle, la couleur et les dimensions d'une fenêtre donnant sur la cour avant secondaire, le tout dans l'harmonie des matériaux actuels;

CONSIDÉRANT QUE les requérants proposent de peindre en noir la baie vitrée, actuellement blanche, afin de l'harmoniser avec les nouvelles ouvertures;

CONSIDÉRANT QUE: les modèles et les couleurs des nouvelles ouvertures proposées s'intègrent harmonieusement à l'architecture existante de la résidence et respectent son caractère patrimonial;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme s'est réuni le 17 septembre 2025 pour étudier le dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU que pour les motifs énoncés précédemment le conseil municipal ACCEPTE la demande de PIIA 2025-1097.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

LETRE D'APPUI AUPRÈS DE LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DU QUÉBEC (CPTAQ) – PROJET DE CONSTRUCTION – LOT 2 708 315

CONSIDÉRANT QUE M. Patrick L'Heureux souhaite effectuer une demande auprès de la Commission de la Protection du territoire et des activités agricoles du Québec (CPTAQ) afin de récupérer un droit acquis perdu;

CONSIDÉRANT QUE M. L'Heureux a comme projet de rebâtir une maison familiale à l'endroit où le droit acquis l'autorisait;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage à fournir tous les documents pertinents au dossier, nécessaires pour soutenir les démarches entreprises;

CONSIDÉRANT QUE le projet qui sera éventuellement présenté à la Municipalité devra être conforme aux règlements en vigueur afin d'obtenir les permis nécessaires pour la construction de la résidence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER M. Patrick L'Heureux dans sa démarche afin de construire une résidence familiale sur le lot 2 708 315.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

LOISIRS ET CULTURE

GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS – PROCLAMATION

CONSIDÉRANT QUE la dixième édition de la Grande Semaine des tout-petits se tiendra du 17 au 23 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les tout-petits devraient pouvoir jouir de conditions de vie leur permettant de développer leur plein potentiel;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités, en tant que gouvernement de proximité, ont pour mandat de soutenir les organismes de la communauté venant en aide aux jeunes familles;

CONSIDÉRANT QUE les villes ont le pouvoir d'agir sur les conditions de vie des jeunes familles en élaborant des programmes et des politiques leur étant destinés et visant à leur offrir des services accessibles et adaptées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil mandate Mme Annick Corbeil, mairesse, pour proclamer verbalement la semaine du 17 au 23 novembre 2025, la Grande semaine des tout-petits!

QUE le conseil autorise Mme Annick Corbeil, mairesse, à procéder au lever du drapeau thématique de la Grande semaine des tout-petits et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 17 novembre 2025, qui marquera le début des festivités de la Grande semaine des tout-petits.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

RÉFECTION DE LA PATINOIRE – DÉCOMPTE FINAL – AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT le décompte final, au montant de 4 543.73 \$ taxes en sus, pour les dépenses reliées aux travaux de réfection de la patinoire par l'entrepreneur *Pavages P. Brodeur (1994) inc*;

CONSIDÉRANT le rapport favorable de M. Charles Damian, ingénieur responsable du projet pour la MRC des Maskoutains datant du 25 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Letendre appuyé par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement final au montant de 4 543.73 \$ taxes en sus, à *Pavages P. Brodeur (1994) inc*;

D'AUTORISER la directrice générale, Madame Myriam Fournier, à signer le décompte final.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 «entretien et réparation du parc».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

AFFAIRES DIVERSES

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance.

RAPPORT DES ÉLUS – INFORMATION

Cette section est une période d'information sur les différents comités où siège chacun de nos élus.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU de lever la séance à 21 h 14.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

N.B. La version intégrale du procès-verbal est disponible sur le site web de la municipalité.

Avis public



AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim soussignée :

QUE le 1^{er} janvier 2026 débute le deuxième exercice auquel s'applique le rôle d'évaluation;

QUE le rôle d'évaluation ait été déposé au bureau municipal, sis au 940, rue du Centre à Saint-Jude et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures habituelles de bureau soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30;

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision à ce sujet;

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions :

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin;
2. La demande doit être déposée au bureau de la MRC des Maskoutains :

MRC des Maskoutains
Service d'évaluation
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 5C6

3. Une demande de révision peut être déposée en tout temps au cours l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification de rôle en vertu de l'article 174 ou 174.2 ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification. Cette demande de révision doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC des Maskoutains.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Myriam Fournier
Directrice générale et Greffière trésorière

ÉQUIPEMENTS



CENTRE DE LOCATION D'ÉQUIPEMENTS

ÉQUIPEMENTS LOURDS REMORQUES & PETITS ÉQUIPEMENTS



Transport

Livraison et récupération des équipements directement à votre chantier.



Location flexible

Trois durées de location offertes en fonction de l'évolution de vos travaux.



Qualité

Équipements de qualité supérieure régulièrement entretenus.

450 501-2050

514 923-2340

742, rue St-Édouard, Saint-Jude

✉ info@equipements4m.com

🌐 equipements4m.com | 





Joanie RICHARD
Pharmacienne-propréitaire

Livraison gratuite dans la région 

Services professionnels sur place :
Vaccination, injection de médicaments, lavage d'oreilles, dépistage du streptocoque, santé voyage, traitement de conditions mineures, ajustement de la médication et plus encore!

Prenez RDV sur clicsante.ca ou via ce code QR 

Accès>pharma 5950, rue Martineau
chez Walmart  St-Hyacinthe, J2R 2H6
450 796-4006



UN PROJET D'AFFAIRES OU DE NOUVELLE ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS
450 774-9000 | 1 877 505-1246
st-hyacinthetechnopole.com  

SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE
Développement économique de la grande région de Saint-Hyacinthe



EQUITRACT ROY
pièces & équipements

1290 Route de Michaudville, St-Jude
equitractmaroy.com - 450-792-3558

NOUVEAU
Ventes et installations
RACCORDS
HYDRAULIQUES



OUVERTURE PRÉVUE EN OCTOBRE



**MARICELA MEJIA DORANTES,
PROPRIÉTAIRE**

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
2015, UNIVERSITÉ NATIONALE
AUTONOME DU MEXIQUE 2001**

VÉTÉRINAIRE GÉNÉRALISTE

**SERVICE EN FRANÇAIS,
ANGLAIS ET ESPAGNOL**

- Médecine
- Chirurgie
- Dentisterie
- Vaccination
- Laboratoire
- Radiologie
- Hospitalisation
- Boutique
- Chiens
- Chats
- Lapins
- Oiseaux
- Rongeurs
- Cochon miniature
- Poules de basse-cour
- Reptiles et autres exotiques

Site web en construction

Suivez-nous !



1307 Route de Michaudville, Saint-Jude
info@veterinairesaintjude.ca

Pour nous faire parvenir vos articles, vous adresser au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude, QC J0H 1P0 ou par courriel : admin@saint-jude.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

TARIFS POUR LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS

(pour 6 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ?

Contactez le bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois*.

Téléphone : 450 792-3855, poste 0.

Carte professionnelle 75 \$/année pour 6 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	75 \$/année
1/4 page de publicité	130 \$/année
1/2 page de publicité	230 \$/année
1 page complète de publicité	350 \$/année
1/4 page de publicité (une parution)	30 \$/unité
1/2 page de publicité (une parution)	60 \$/unité
1 page de publicité (une parution)	100 \$/unité

Location de salle

UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? Saviez-vous que vous pouvez louer des locaux du centre communautaire ?

Un tarif résident/non-résident est appliqué pour la location. Afin de vous assurer d'avoir votre date voulue pour votre événement, il s'agit de s'adresser au bureau municipal pour réserver et signer votre contrat !

Cependant, les locaux sont prioritairement utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude.

Pour toutes informations ou réservations 450 792-3855, poste 0 ou via courriel au info@saint-jude.ca.

Les tarifs sont assujettis aux taxes applicables en vigueur. Le dépôt sera remboursé lorsque l'inventaire des lieux sera effectué et que tout soit conforme.

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF (avant taxes)
Salle Roger-Roy (grande salle)	200 \$
Dépôt pour location	80 \$
Salle des loisirs (patineur)	100 \$
Non-résidents	+60 \$



**NOTRE OBJECTIF,
VOTRE
SATISFACTION !**

Une équipe professionnelle
qui comprend vos besoins.
Toujours soucieux de vous
offrir le meilleur service !

Mélissa GUERTIN
courtier immobilier

Pierrette SYNNOTT
courtier immobilier

Daniel GUERTIN
courtier immobilier agréé DA

RE/MAX
RENAISSANCE Daniel Guertin

3100, av. Cusson, bur. 101,
Saint-Hyacinthe

450.771.7707

Coordonnées

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855
Courriel: info@saint-jude.ca
Site Internet: www.saint-jude.ca
Heures d'ouverture: Lundi au jeudi – 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi – Fermé

Salle des loisirs: 922, rue du Centre
Salle communautaire: 930, rue du Centre

SERVICE DE SÉCURITÉ – 9-1-1

INCENDIE

Adresse de la caserne: 1427, rue Ste-Catherine
Téléphone: 450 792-3855, poste 6
Directeur incendie: Richard Hébert
Courriel: incendie@saint-jude.ca

SQ – POSTE MRC DES MASKOUTAINS

Adresse: 925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, QC J2S 3C4
Téléphone: 450 778-8500
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi – 8 h 30 à 16 h 30

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855, poste 8
Courriel: biblio@saint-jude.ca

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: 450 792-3943
Curé: Pierre Cordeau

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Adresse: 934, rue du Centre
Téléphone: 450 250-2485
Télécopieur: 450 924-0953
Courriel: info@agedorstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (édifice Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Denis-sur-Richelieu)

Adresse: 135, rue Yamaska
Téléphone: 450 787-3296
Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi et vendredi – 8 h 30 à 17 h 45
Jeudi – 8 h 30 à 18 h
Samedi et dimanche – Fermé

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: 450 768-1200
Heures d'ouverture: Mercredi – 8 h à 12 h
Prélèvements: 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Centre de prélèvements sanguins seulement.
Pour prendre rendez-vous: www.santeprelevements.com ou 1 844 448-6826.

SPAD DRUMMONDVILLE (plainte de chien et médaille pour chien)

Adresse: 1605, rue Janelle, Drummondville
Téléphone: 1 855 472-5700

PERSONNEL MUNICIPAL

Informations générales

info@saint-jude.ca

Isabelle Rossignol

Agente au service à la clientèle
admin@saint-jude.ca | (poste 0)

Myriam Fournier

Directrice générale
et greffière-trésorière
dg@saint-jude.ca | (poste 1)

Sophie Beaudreau

Directrice générale adjointe
et greffière trésorière adjointe
mun@saint-jude.ca | (poste 2)

Kim Martin-Blais

Technicienne en loisirs
et à la vie communautaire
loisirs@saint-jude.ca | (poste 3)

Stéphanie Lavallée

Technicienne comptable
tech@saint-jude.ca | (poste 4)

David Jacob

Responsable de la voirie
voirie@saint-jude.ca | (poste 5)

Eveline Guilmain

Inspectrice en bâtiment
et en environnement
inspecteur@saint-jude.ca | (poste 7)

VERSEMENTS TAXES MUNICIPALES 2025

4^e versement: 28 novembre 2025



La fibre optique à la maison
à prix coopératif !



Cooptel
Depuis plus de 80 ans

1 888 532-COOP (2667)

cooptel.ca

Calendrier | Novembre 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE: Lundi – 19 h à 20 h Mercredi – 13 h 30 à 17 h Mercredi – 19 h à 20 h						1 Karaté débutant – 9 h Kobudo – 11 h
2  Changement d'heure (on recule l'heure) Messe dominicale 10 h 30	3 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	4 Club de course – 12 h Tabata – 19 h	 5 Recyclage Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	 6 Ballet-Jazz – 18 h 30 Cardio-Muscu – 19 h 30	7 	8 Karaté débutant – 9 h Kobudo – 11 h
9 Messe dominicale 10 h 30	10 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	 11 Séance du conseil 20h Club de course – 12 h Tabata – 19 h	 12 Déchets Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	 13 Cardio-Muscu – 19 h 30	14 	15 Karaté débutant – 9 h Kobudo – 11 h
16 Messe dominicale 10 h 30	17 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	18 Club de course – 12 h Tabata – 19 h	 19 Recyclage Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	 20 Cardio-Muscu – 19 h 30	21 	22 Karaté débutant – 9 h Kobudo – 11 h
23 Messe dominicale 10 h 30	24 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	25 Club de course – 12 h Tabata – 19 h	 26 Déchets Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	 27 Cardio-Muscu – 19 h 30	28  4^e versement taxes municipales	29 Portes ouvertes de la bibliothèque 9 h à 15 h Karaté débutant – 9 h Kobudo – 11 h
30 Messe dominicale 10 h 30						

Calendrier | Décembre 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 Vie Active – 9 h 30 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	2  Séance du conseil 20h Club de course – 12 h Tabata – 19 h	3  Recyclage Vie Active – 9 h 30 Yoga – 18 h 30	4  Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	5 Karaté débutant – 9 h Kobudo – 11 h	6 Karaté débutant – 9 h Kobudo – 11 h
7 Messe dominicale 10 h 30 Illumination du sapin 18 h	8 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	9 Club de course – 12 h Tabata – 19 h	10  Déchets	11 Cardio-Muscu – 19 h 30	12 Karaté débutant – 9 h Kobudo – 11 h	13 Karaté débutant – 9 h Kobudo – 11 h
14 Brunch de Noël 10 h 15 Messe dominicale 10 h 30	15 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	16 Club de course – 12 h Tabata – 19 h	17  Recyclage	18 Cardio-Muscu – 19 h 30	19 Karaté débutant – 9 h Kobudo – 11 h	20 Karaté débutant – 9 h Kobudo – 11 h
21 Messe dominicale 10 h 30	22 	23 	24  Déchets 	25  <i>Joyeux Noël !</i>	26 	27
28 Messe dominicale 10 h 30	29 	30 	31  Recyclage 	 HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE: Lundi – 19 h à 20 h Mercredi – 13 h 30 à 17 h Mercredi – 19 h à 20 h Fermée du 22 décembre au 4 janvier. 		